



INFORMER

RASSEMBLER

AGIR



EUROGI ESDI Net +

Observatoire
des Infrastructures
de Données Géographiques
Françaises

~ RESUME ~

AFIGÉO – Mars 2009

Equipe projet :

François Salgé – AFIGÉO / MEEDDAT

Elise Ladurelle-Tikry – AFIGÉO

Lucie Fourcin – AFIGÉO

Blandine Dewynter – Dewynter Conseil

PRESENTATION DE ESDI NET +

Le projet eSDI NET +, démarré le 1^{er} septembre 2007, est un projet de l'Union Européenne. Il est mis en œuvre par INI graphics (organisme Leader du Consortium) et par EUROGI (*European Umbrella Organisation for Geographic Information*) pour le module 2 (*Work Package 2*) « identification et analyse des meilleures pratiques dans le domaine des IDG infranationales ».

D'une durée de 36 mois, ce projet a pour objectif de :

- √ créer un réseau européen pour l'enrichissement et la réutilisation de l'information géographique ;
- √ promouvoir, à tous les échelons territoriaux, le dialogue transfrontalier et les échanges de bonnes pratiques en matière d'Infrastructures de Données Géographiques (IDG) en Europe.

Dans ce cadre, EUROGI a proposé d'identifier et d'analyser les bonnes pratiques européennes en matière d'IDG, suivant cinq étapes de travail :

- √ élaboration d'une méthodologie commune de description des IDG ;
- √ application de cette méthodologie au niveau de chaque pays européen ou groupe de pays ;
- √ organisation d'ateliers nationaux de mise en relation des acteurs ;
- √ réalisation d'une étude sur les IDG dans les différents pays d'Europe ;
- √ identification des bonnes pratiques.

Pour la France, EUROGI a confié l'analyse nationale à l'AFIGÉO. La méthodologie d'analyse des IDG a été précisée et des ateliers nationaux de mise en relation des acteurs de la géomatique ont été mis en place (cf. [Rencontres des Dynamiques Régionales de l'Information Géographique de l'AFIGÉO](#)). Respectant le déroulement du projet, l'AFIGÉO présentera les résultats de l'observatoire des IDG françaises à l'occasion des 4^{èmes} rencontres des dynamiques régionales en information géographiques qui se tiendront à Lille les 29 et 30 juin 2009, organisées avec le soutien de partenaires de la PPIGE. Pour l'heure, l'AFIGÉO propose à toutes personnes intéressées de prendre connaissance du résumé de cet observatoire.

RESUME

Introduction

Dans une logique de mutualisation et de partage des données géographiques publiques, les Infrastructures de Données Géographiques (IDG) – plates-formes de mutualisation de données géographiques – se développent sur l'ensemble du territoire français. IDG nationales sur une thématique particulière ou infranationales, rattachées ou non à un service de Collectivité Territoriale ou à un service déconcentré de l'Etat, elles répondent toutes à une demande des acteurs publics mais ne naissent pas dans le même contexte et ne poursuivent pas la même évolution.

Depuis plusieurs années, grâce à l'organisation des Rencontres des Dynamiques Régionales en Information géographique, l'AFIGÉO alimente une base de données sur ces IDG. Avec le projet eSDI Net +, l'association a l'opportunité de pousser plus avant cette analyse et de présenter ici un panorama des infrastructures de données géographiques françaises en 2009.

Ce présent observatoire a pour objectif d'analyser, à un moment donné, un échantillon d'IDG françaises dans toutes leurs composantes, tant techniques qu'organisationnelles, et de mettre en évidence leurs caractéristiques comme leurs singularités. Il est le résultat d'une enquête menée par l'AFIGÉO, entre août et décembre 2008, auprès de 49 IDG françaises (cf. *Liste des IDG, Annexe 2*). Ces IDG – thématiques, nationales, régionales ou départementales – ont répondu à 106 questions, regroupées autour de 8 thèmes essentiels tels que l'usage des IDG ou leurs impacts socio-économiques. Traitées sous formes de tableaux synthétiques, exploitées sous formes graphiques, les réponses sont analysées de manière thématique et transversale dans un rapport à venir (voir plan en Annexe 1).

Il en ressort autant de similitudes en termes de missions, de mécanismes de financement ou de mode de structuration des IDG que de disparités en termes de statuts juridiques, de services proposés ou de mobilisation des acteurs locaux autour de l'information géographique...

Développées massivement depuis 2005, les IDG connaissent un vif essor dans un contexte franco-européen sensible aux questions de développement durable des territoires et de développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Typologies des IDG françaises

Réparties sur tout le territoire français, aussi bien dans les Départements et Régions d'Outre-mer (DROM) qu'en France métropolitaine, intervenant à des échelons régionaux ou départementaux, thématiques ou non, les IDG françaises reflètent la richesse de notre paysage administratif.

- **IDG françaises de métropole et d'outre-mer**

Au-delà de l'Hexagone, le territoire français s'étend, en outre-mer, aux DROM (ex-Départements d'Outre-mer), aux Collectivités d'Outre-mer, à la Nouvelle-Calédonie, aux Terres australes et antarctiques françaises...

Sur 49 IDG interviewées, 46 (94 %) interviennent en métropole contre 3 (6%) en Outre-mer. Les IDG de la Guyane (le Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale – Commission Information Géographique – CRIES), de la Martinique (le Système d'Information Géographique de Martinique – SIG972) et de la Nouvelle Calédonie (le Service de la géomatique et de la télédétection de Nouvelle Calédonie) nous rappellent que s'il y a des singularités françaises il ne faut pas en oublier les spécificités de ces territoires d'outre-mer.

- **IDG nationales, régionales et départementales**

En Europe, les Nuts (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) s'emboîtent les uns dans les autres. Dans le cadre de cet observatoire, les Nuts suivants ont été étudiés :

- √ Nuts 1 : échelon national
- √ Nuts 2 : échelon régional (22 Régions en métropole et 4 en outre-mer) ;
- √ Nuts 3 : échelon départemental (96 Départements en métropole et 4 en outre-mer) ;

Sur les 49 IDG enquêtées, 6 sont nationales (Nuts 1) et 43 infranationales (dont 31 IDG régionales – Nuts 2, 12 IDG départementales – Nuts 3) soit :

- √ 12 % d'IDG nationales ;
- √ 64 % d'IDG régionales ;
- √ 24 % d'IDG départementales.

Bien que moins nombreuses que les départements, les **régions** (*Nut 2*) apparaissent, directement, comme l'échelon territorial le plus engagé dans la mise en place de dynamiques autour de l'information géographique (IG).

En parallèle, certaines IDG (6 % d'entre-elles) développent leurs activités sur des zones géographiques qui recouvrent plusieurs territoires administratifs :

- √ Le Système d'Information Géographique (SIG) Pyrénées est une IDG interrégionale qui intervient sur une chaîne de montagnes (les Pyrénées) à cheval sur trois régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) ;
- √ Le Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur (SIGRS) agit à un échelon interdépartemental, à l'échelle d'un bassin versant transfrontalier (bassin de vie du Rhin Supérieur France – Allemagne – Suisse) ;
- √ Le Réseau d'Information et de Services de la Régie de Gestion des Données 73-74 (RIS RGD 73-74) fédère quant à lui des acteurs publics et parapublics de deux départements géographiquement proches (Savoie et Haute-Savoie).

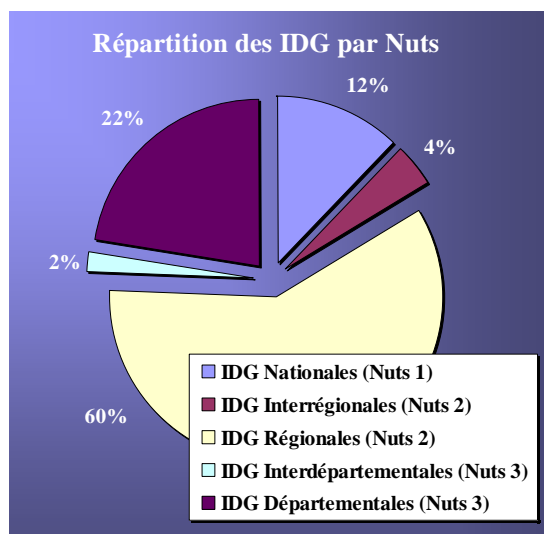
- **IDG thématiques et non thématiques**

Si les IDG traitées ne travaillent pas sur des zones d'intervention similaires, elles n'ont pas non plus la même approche de l'information géographique. La plupart, 76 %, abordent l'IG de manière transversale à plusieurs métiers tandis que 24 % l'exploite de façon thématique. Dans ce cas, les IDG se concentrent sur des données et des services développés autour de thèmes tels que le littoral (ex. Géolittoral ou l'Observatoire du Littoral), la forêt (ex. Serveur Régional de la Fédération

Interprofessionnelle Forêt Bois en Alsace ou le Système d'Informations Partagées pour la gestion forestière régionale en Lorraine), l'urbanisme (ex. Base de Données Urbaines – Atelier Parisien d'Urbanisme) ou la gestion des risques (ex. Cartorisque).

Usages, usagers, partenaires, mise en réseau

Les IDG poursuivent des objectifs essentiellement techniques mais aussi organisationnels et liés aux stratégies





territoriales. Elles tirent leur légitimité d'une volonté politique forte émanant de services déconcentrés de l'Etat ou de collectivités territoriales et répondent aux besoins de leurs partenaires (optimiser l'efficacité du service public, aider à la décision politique, favoriser la démocratie participative...). Selon les missions qu'elles se sont assignées, elles n'ont pas les mêmes stratégies partenariales et ne sont pas ouvertes aux mêmes types d'acteurs.

Organisées autour de comités décisionnels, de communautés d'intérêt et d'instances d'exécution, les IDG focalisent une partie de leurs actions sur la structuration et l'animation de leur réseau. En complément, elles considèrent important de mettre en place des mécanismes de développement des capacités et de formation, adaptés au public visé.

Aspects organisationnels et impacts des IDG

Dotées généralement de peu de ressources humaines, les IDG dépendent largement de subventions publiques provenant de l'Europe, de l'Etat ou de collectivités territoriales associées. En contractualisant avec leurs partenaires, les IDG assurent également leur pérennité.

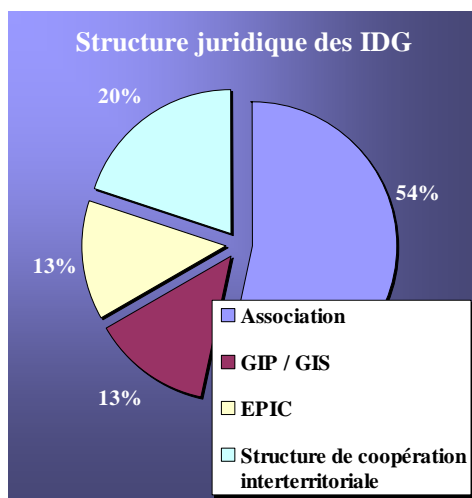
Cependant, elles demeurent dans l'attente d'une plus grande implication de l'Etat, notamment dans la clarification des rôles et compétences de chacun, et de l'Europe, via la Directive INSPIRE, dans le soutien de leur dynamique d'échange et de partage.

Jouant sur leur interopérabilité et leur complémentarité entre-elles et avec d'autres infrastructures de données, elles souhaitent répondre au mieux aux problématiques de leur territoire et améliorer la sensibilisation des acteurs locaux à l'information géographique.

Actuellement, les impacts des IDG n'ont guère été évalués, faute de moyens, de temps, de méthodes et d'outils. Quelques mécanismes de suivi et d'ajustement et des mesures quantitatives et qualitatives sont relevés mais aucune étude n'est disponible sur l'efficacité ou l'efficience des IDG.

En se différenciant des SIG, les IDG optimisent leurs impacts et ouvrent de nouvelles perspectives à l'IG. Leur influence est visible sur les administrations qui se rapprochent les unes des autres en s'appuyant sur une vision transversale des territoires, font des économies d'échelle... Sur les entreprises, les IDG développent des services à valeur ajoutée qui poussent les entreprises à diversifier leurs offres mais peu d'entreprises bénéficient directement de nouvelles opportunités commerciales. Sur les citoyens, les IDG ont un impact qui se limite à certains secteurs d'activités grand public (ex. le tourisme).

Aspects juridiques et techniques



En tant que plates-formes d'échange et de diffusion de données publiques, les IDG sont appelées à faire face à différents aspects juridiques. Avec ou sans statut propre, elles doivent se positionner sur différents aspects légaux et définir leurs responsabilités et celles de leurs partenaires.

Sur le plan technique, les IDG opérationnelles proposent des données, des métadonnées et des services. Elles collectent et diffusent différents types de données en quantité et qualité disparates. Avec la Directive INSPIRE, ces données devraient, prochainement, gagner en homogénéité et en interopérabilité et toutes les IDG devront les documenter intégralement par des métadonnées. Les IDG développent et mettent en ligne également un certain nombre de services à valeur ajoutée, du simple service de découverte des données au portail géographique.

Ces services ouvrent de nouvelles possibilités pour les acteurs publics et parapublics partenaires des IDG et devront répondre aux multiples enjeux des territoires de demain...

Conclusion

Les IDG françaises présentent ainsi une hétérogénéité de situations, reposant en grande partie sur la capacité de mobilisation des acteurs territoriaux mais aussi sur l'adéquation de leur offre par rapport à la demande locale. Pour les années à venir, l'enjeu des IDG reste double...

Les IDG françaises ont exprimé leur enthousiasme à répondre à l'enquête d'eSDI Net + qui leur a permis, entre autres, de :

- √ s'interroger sur leurs processus de développement ;
- √ participer à une démarche auto-formatrice ;
- √ se positionner et réfléchir à leurs stratégies partenariales ;
- √ disposer d'une base de renseignements commune ;
- √ comparer leur développement aux autres IDG françaises et européennes ;
- √ prendre part activement aux activités de l'AFIGÉO et d'EUROGI.

ANNEXE 1 : Sommaire de la synthèse

REMERCIEMENTS

PRESENTATION DE ESDI NET +

PRESENTATION D'AFIGÉO

RESUME

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- Typologies des IDG françaises

IDG françaises de métropole et d'outre-mer

IDG nationales, régionales et départementales

IDG thématiques et non thématiques

II- Usages et usagers

Des objectifs adaptés aux usages

Usages techniques

Usages organisationnels

Usages territoriaux

Des impacts variables selon les usagers

Les organismes partenaires

Les administrations

Les décisionnaires

Le grand public

Niveau d'ouverture des IDG

III- Mise en réseau et formation des partenaires

Mettre en réseau les partenaires

Structuration du réseau

Définition des communautés d'intérêt

Mécanismes de mise en réseau

Barrières à la mise en réseau

Ouverture vers d'autres réseaux

Former les partenaires

Nécessité de la formation

Pré-requis à l'utilisation des IDG

Mécanismes de développement des capacités

Mettre en réseau et former

IV- Aspects organisationnels

Développement

Création des IDG

Contexte politique et administratif

Légitimité

Fonctionnement

Instances de fonctionnement

Moyens humains

Relations institutionnelles

Relations avec les collectivités territoriales

Relations avec l'Etat
Relations avec l'Europe

Devenir

Proposer des actions inédites
Sensibiliser les acteurs publics
Jouer sur la complémentarité

V- Evaluation de l'impact des IDG

Evaluation et suivi

Evaluation socio-économique
Mécanismes de suivi et d'ajustement
Mesures et indicateurs

Impacts socio-économiques des IDG

Impacts sur les administrations
Impacts sur les entreprises
Impacts sur les citoyens
Impacts sur le secteur de l'IG

VI- Aspects juridiques

Statut juridique

Aspects légaux

Responsabilités

VII- Aspects techniques

Données

Types de données
Quantité et qualité des données
Statut des données
Cohérence des données avec la Directive INSPIRE

Métadonnées

Métadonnées des données
Métadonnées des services
Moteur de recherche et représentation graphique des métadonnées
Normes des métadonnées
Métadonnées et Directive INSPIRE

Services

Fourniture de services
Typologie des services
Offre de services
Moteur de recherche
Service de découverte
Service de visualisation
Service de téléchargement
Portails géographiques

CONCLUSION

ANNEXE 1 : Liste des IDG

ANNEXE 2 : Questionnaire

ANNEXE 3 : Proposition d'analyse des bonnes pratiques

ANNEXE 4 : Bibliographie

ANNEXE 5 : Glossaire

ANNEXE 2 : Liste des IDG

N°	Nom de l'IDG	Echelon territorial
IDG Nationales – Nuts 1		
1	Cartorisque	National
2	Groupement d'Intérêt Scientifique Sol (GIS Sol)	National
3	Observatoire du Littoral	National
4	Plate-forme des données géographiques de la zone littorale – GéoLittoral	National
5	Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)	National
6	Système d'Information sur l'Eau (SIE)	National
IDG Régionales – Nuts 2		
7	Coopération pour l'Information Géographique en Alsace (CIGAL)	Alsace
8	Serveur Régional de Fédération Interprofessionnelle Forêt Bois (FIBOIS) Alsace (Ser. FA)	Alsace
9	Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRI)	Aquitaine
10	Système d'Information Géographique des Pyrénées (SIG Pyrénées)	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc- Roussillon
11	Centre Régional Auvergnat d'Information Géographique (CRAIG)	Auvergne
12	Pôle Géomatique Normand (PGN)	Basse-Normandie
13	PRODIGE Basse-Normandie	Basse-Normandie
14	GéoBourgogne	Bourgogne
15	GéoBretagne	Bretagne
16	Projet Etat / Collectivité en Région Centre	Centre
17	Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale – Commission Information Géographique (CRIES)	Guyane
18	PRODIGE Haute-Normandie / Système d'Information Géographique des services de l'Etat en Haute-Normandie	Haute-Normandie
19	Base de données urbaines – Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)	Île-de-France
20	Système d'Information Géographique de l'Etat en Ile de France (SIGERIF)	Île-de-France
21	Systèmes d'Informations Géographiques en Languedoc-Roussillon (SIG L-R)	Languedoc- Roussillon
22	Système d'Information Géographique du Réseau de l'Etat en Limousin (SIGRéal)	Limousin

23	Système d'Informations Partagées pour la gestion forestière régionale (SINPA)	Lorraine
24	Système d'Information Géographique de Martinique (SIG972)	Martinique
25	GéoMiP	Midi-Pyrénées
26	Plate-forme Publique d'Information Géographique (PPIGE)	Nord-Pas-de-Calais
27	Systèmes d'Information Géographique et d'Analyse de l'Environnement Nord-Pas-de-Calais (SIGALE® Nord - Pas de Calais)	Nord-Pas-de-Calais
28	Service de la géomatique et de la télédétection de Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie
29	GEOPAL	Pays de la Loire
30	Système d'Information Géographique de la Loire (SIGLOIRE)	Pays de la Loire
31	Mutualisation de l'Information Géographique en Picardie (MIGEP)	Picardie
32	PRODIGE Picardie	Picardie
33	Géosite - Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire	Poitou-Charentes
34	Plate-forme d'Echange Géographique - Application des Services de l'Etat (PEGASE)	Poitou-Charentes
35	Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE - PACA)	Provence-Alpes-Côte d'Azur
36	Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur, Conférence du Rhin Supérieur (SIGRS)	Rhin Supérieur
37	Plate-forme Régionale pour Organiser et Diffuser l'Information Géographique de l'Etat - PRODIGE Rhône Alpes	Rhône-Alpes

IDG Départementales – Nuts 3

38	Géoservices Calvados	Calvados
39	Syndicat Informatique de Charente-Maritime – Géoplateforme 17	Charente-Maritime
40	Cap Net 79 – Carrefour des acteurs publics	Deux-Sèvres
41	Banque de données territoriales (BDT)	Gers
42	Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIDECE) GeoJura : le portail cartographique des collectivités du Jura	Jura
43	GéoLoiret	Loiret
44	PILOTE 41	Loir-et-Cher
45	Système Commun d'Information Géographique des Services de l'Etat (SCIG)	Manche
46	Système d'Information Géographique de la Manche (SIG 50) 2.0	Manche
47	Réseau d'Information et de Services de la Régie de Gestion des Données 73-74	Savoie Haute-Savoie
48	Comité Départemental de l'Information Géographique (CDIG)	Var
49	GéoVendée	Vendée